

### **POURQUOI CETTE FORMATION ?**

Vendre de l'assurance habitation nécessite d'acquérir des compétences techniques. La formation traite de différents thèmes comme l'assurance obligatoire de responsabilité civile, les garanties du contrat d'assurance et les sinistres.

### **PUBLIC**

La formation s'adresse aux courtiers, agents généraux, professionnels de l'assurance (salariés ou indépendants)

### **PRÉREQUIS**

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

**Méthode d'apprentissage :** Alternance entre théorie et exercices pratiques

**Préparation pédagogique :**

1 intervenant Formateur animera différentes activités d'apprentissage en individuel sélectionnées et planifiées pour faciliter l'atteinte des objectifs visés

### **VALIDATION**

**Attestation de formation :** Attestation de formation délivrée par CLAIRE FORMATION aux stagiaires ayant participé à la formation. L'atteinte des objectifs sera validé à partir d'un résultat de 14/20 au questionnaire d'évaluation.

**CLAIRE FORMATION**  
1 chemin de Chapoly – Villa 26 – 69540 IRIGNY  
EURL au capital de 5000€  
N°SIRET 893 074 91400019



### **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre le marché de l'assurance habitation, connaître les bases juridiques.
- Appréhender les mécanismes de l'assurance habitation.
- Connaître les conditions générales et garanties.

### **MODALITÉS ET TARIFS - DUREE**

- 7 h 30
- Intra-entreprise en présentiel
- Tarifs : 1400€ TTC ou 400 € en classe virtuelle. (Opération non soumise à TVA : Article 293 B du CGI)



**[claire.assurances@hotmail.fr](mailto:claire.assurances@hotmail.fr)**

En cas de situation de handicap, une étude sera effectuée pour proposer une formation adaptée.

Une salle de formation répondant aux normes accueil du public sera mise à disposition.

Référente handicap : HOUNSOU Edwige  
07 81 14 66 36  
[edwige.hounsou@cabinet-remarquable.fr](mailto:edwige.hounsou@cabinet-remarquable.fr)

## PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

### ASSURANCE HABITATION

- Les fondamentaux de l'assurance
- La responsabilité civile
- Les garanties du contrat d'assurance habitation et options
- Les critères de tarification
- Le sinistre : définition, procédure et différentes conventions

## MODALITES D'ÉVALUATION

### Avant la formation

Réponses au questionnaire de positionnement en amont

### Pendant la formation

- Réalisation des activités pédagogiques proposées dans le cadre de la formation
- Réponses au questionnaire d'évaluation

### Après la formation :

- Réponses au questionnaire à froid 1 à 6 mois après formation

### Accompagnement post-formation lié aux objectifs opérationnels définis :

Communication par mail entre le stagiaire et CLAIRE FORMATION pour soutenir le développement de l'appropriation du sujet par les stagiaires.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Une durée estimée de 1 mois est nécessaire entre la demande initiale de formation et l'animation de celle-ci.